

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE U-FISC / ETAT
A TOULOUSE LE 29 FEVRIER 2008
A l'occasion de la journée de mobilisation nationale
contre le désengagement de l'Etat dans la Culture**

infos nationales : 29fevrier.over-blog.com

En Midi-Pyrénées, à l'appel de l'U-Fisc, un rassemblement devant la préfecture a réuni environ 100 personnes et une délégation de 11 personnes, qui s'est voulue la plus représentative possible de la diversité des structures culturelles, a été reçu. L'entretien a été long (2 bonnes heures).

Etaient présents

pour l'Etat

Mme DARELL, chef de bureau du cabinet du Préfet
Anne-Christine MICHEU, directrice adjointe de la Drac Midi-Pyrénées

Pour l'U-Fisc

P. Bialek - Fédération des Arts de la Rue (membre U-Fisc)
P. Pagès - Synaps, Réseau Chainon (membre U-Fisc)
E. Vanelle - Synavi, Réseau Chainon (membres U-Fisc)
C. Jung - SCC (membre U-Fisc)
G. Martinez - Couac, SCC (membre U-Fisc)
S. Barel - Synavi (membre de l'U-Fisc)
N. Tremblay - Dell'Arte (association de quartier d'insertion par la culture)
J. Leccussan - Mix'art Myrys, Couac
P. Metz - Couac, Syndicat de Ecoles de Jazz et Musiques Actuelles
J. Lebeau - Syndéac
D. Kimmoun - Festival de Ramonville

Intro

Présentation des membres de la délégation

Remise commentée à Mmes Darell et Micheu de l'appel et du communiqué de presse "diversité artistique et culturelle en danger"
(avec deux axes, la politique culturelle de l'Etat et la mise à mal de la protection sociale des artistes et techniciens)

Exposé d'A-C Micheu, notamment sur la réalité en Midi-Pyrénées

Très technique et essayant d'être précise dans les chiffres

Les annonces successives de la Ministre de la Culture ont changé la "copie initiale" de la Drac et retardé les arbitrages budgétaires et donc les notifications...

Globalement en MP, malgré un premier "dégel de la réserve" (dont la quasi-totalité part à des dettes d'investissement engagées antérieurement, qui sont incluses dorénavant dans les budgets annuels alors qu'auparavant l'investissement faisait l'objet d'une ligne budgétaire totalement à part, ce qui ne laisse réellement que 294 000 € pour les aides annuelles) et un deuxième "dégel" de 60 000 €, ce qui porte la "rallonge" par rapport au budget 2008 initial à env. 350 000 € en MP (dont 150 000 € partent sur de nouvelles déconcentrations ce qui revient à une rallonge réelle de 200 000 €), le budget en MP est à - 2% par rapport au niveau 2007.

Ces rallonges étaient fléchées pour maintenir les institutions à leur niveau 2007.

Concrètement en MP :

TNT et scènes nationales : aides maintenues au niveau 2007

Autres "institutions" (Circuits, CDC, Pronomades...) : - 2 %

Aides aux compagnies : - 5 % (cies conventionnées globalement non touchées)

Cies dramatiques : - 33000 €

Cies cirque : - 6000 €

Cies danse : - 15000 €

Ensembles musicaux : - 26000 €

Délais de paiement des subventions

- . Propositions de budget par Drac MP validées par préfet, et actuellement en attente de validation par le ministère en central.
- . la Drac MP essaiera de lancer un acompte de 40 % aux institutions et structures conventionnées dans la 1^{ère} semaine de mars
- . les notifications des aides aux cie danse et musiques ont été signées fin février. Pour le théâtre, ce sera fait bientôt

Transmission des savoirs artistiques et culturels

Enveloppe est quasi équivalente à 2007 dans le spectacle vivant mais le livre et le cinéma sont très touchés (-100% pour le cinéma).

Enseignement supérieur : baisse de 6 à 7 %

C'est surtout l'université qui est touchée, notamment les formations pro du patrimoine qui sont supprimées.

Education artistique

2007 : 800 000 € et 2008 : + 15 000 €

Mais redistribution du budget.

En fait, ce budget profitera surtout à l'intégration de l'histoire de l'art dans les programmes scolaires.

L'Etat demande qu'il y ait des médiateurs pour des actions culturelles soutenus par des institutions (selon le milieu d'intervention, rectorat, prison, hôpital) et que les collectivités s'engagent fortement sur ces programmes, avec une volonté d'inscription dans la durée.

Les interventions menées par les structures hors institutions seront de moins en moins aidées

Aménagement du territoire

Budget très touché : - 50 % soit - 900 000 €

L'Etat demande de plus en plus aux collectivités locales et territoriales de prendre le relais...

Politiquement, il y a un mouvement global de repenser les politiques territoriales avec un resserrement de l'action de l'Etat sur les pôles d'excellence, d'attractivité, d'innovation.

Exit du champ d'intervention de l'Etat les pratiques amateurs et les actions culturelles menées par les associations "opératrices" (autrement dit les actions menées par nos structures dites du tiers secteur)
Sont touchés aussi notamment : les ADDA, les pôles régionaux.

Espaces culture-media

- 50 % en MP alors que demande nationale de supprimer cette ligne budgétaire

Budgets "politique de la ville"

En MP, le budget passe de 230 000 € à 60 000 €

Demande du ministère de les supprimer et de voir pour les projets avec l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). En attente du plan banlieue.

La ligne "aides à l'emploi culturel" est supprimée.

Cet exposé ne fait que confirmer nos craintes et nos analyses

Plusieurs prises de paroles dans ce sens, avec dénonciation d'une politique culturelle (dont le budget n'est qu'une traduction) sans ambition, qui exclut, se recentre sur ses propres institutions sans même s'en donner les moyens, se défausse sur les collectivités, fait la part belle au divertissement, se contrefiche de la diversité artistique et culturelle et sous prétexte de l'écouter méprise le public.

On est revenu souvent aussi sur le protocole d'accord des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage, montrant que là aussi l'argument économique est un faux argument, et que derrière c'est bien une vision politique de laminage.

NB : Si certaines structures ont des soucis pour renouveler un CAE (dans la limite prévue par la loi et les dispositions d'avant la circulaire préfectorale du 5 septembre 2007), le préfet s'engage à aider les dossiers. Cela pourra se faire avant la fin du CAE. On peut solliciter A-C Micheu dans ce cas. Elle transmettra.